

1. Ouverture de l'assemblée par le président

Monsieur Max Kohler, président, ouvre la réunion à 13 h 15. Il souhaite la bienvenue à tous les gens présents.

2. Lecture et adoption de l'avis de convocation

Monsieur Max Kohler, président, fait la lecture de l'avis de convocation. Monsieur Éric Chassé, appuyé par Monsieur Marcel Choinière, propose l'adoption de l'avis de convocation.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Monsieur Max Kohler, président, fait la lecture du projet d'ordre du jour. Monsieur Dany Germain appuyé par madame Lyne Leblanc, propose l'adoption de l'ordre du jour.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

L'ordre du jour se lit comme suit :

1. Ouverture de l'Assemblée par le président
2. Lecture et adoption de l'avis de convocation
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 21 mars 2024, tenue au Manoir des Sables à Orford
5. Procédures d'assemblée
6. Rapport du président
7. Rapport opérationnel
8. Présentation des rapports financiers
9. Nomination de l'expert-comptable pour 2025
10. Élection des administrateurs 2025
11. Présentation des invités
12. Étude des résolutions
13. Affaires générales et varia
14. Levée de l'assemblée

4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 21 mars 2024, tenue au Manoir des sables d'Orford.

Monsieur Max Kohler, président, propose que monsieur Jarold Dumouchel effectue la lecture du procès-verbal. Les suivis sur les résolutions sont à jour et détaillés à la page 9 du rapport annuel 2025. Madame Marianne Deschênes, appuyée par madame Rachel Guay, propose l'adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 27 février 2025 tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5. Procédures d'assemblée

Considérant que les procédures d'assemblées ont été rendue disponibles via l'avis de convocation, Monsieur Max Kohler demande à l'assemblée si la lecture est requise. Aucune demande de lecture n'est demandée. Madame Julie Gagnon, appuyée par Madame Lyne Leblanc propose l'adoption des procédures d'assemblée.

6. Rapport du président

Monsieur Max Kohler, président, fait la lecture de son rapport à la page 10 du rapport annuel 2024. En voici les points majeurs :

- Réalisation des projets en 2024 dont les deux vidéos sur la jeunesse, celle sur la génétique et le projet multi-race organisé en collaboration avec le club Brown Swiss du Québec ;
- Record d'animaux présentés depuis 2014 ;
- Défis financiers de l'association;

Monsieur Kohler mentionne que considérant les défis reliés au financement de l'association, le conseil d'administration demande à l'assemblée l'autorisation d'augmenter la cotisation des membres pour la faire passer de 35 à 70\$.

Madame Stéphanie Jobin, appuyée par madame Marie-Christine Fortin, propose l'adoption du rapport du président.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

7. Rapport du directeur général et rapport opérationnel

Monsieur Jarold Dumouchel fait la présentation des deux rapports. Les rapports sont contenus dans le rapport annuel 2023 des pages 15 à 17. Voici les points majeurs :

- Les finances de l'association ont été passées au peigne fin. La vision de l'association pour les prochaines années sera : le bon projet pour le bon partenaire afin de maximiser la visibilité de l'association et des partenaires ;
- Les trois projets réalisés avec l'enveloppe budgétaire des projets spéciaux du Ciaq (Championnat des couleurs, Parole aux jeunes et Génétique) ont eu d'excellents résultats ;
- Il y a eu 12 jugements durant la saison d'Expo 2024;
- Les prix de production une présentation de Sollio Agriculture
- 72 inscriptions pour les prix Purina Tout-Québec
- Site web et réseau sociaux Facebook et calendrier

Monsieur Éric Chassé, appuyé par monsieur Sylvain Houle propose l'adoption des rapports du directeur général et des opérations.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8. Présentation des rapports financiers

Madame Laurie Jacobs fait la présentation des états financiers au 31 décembre 2024. Les informations financières sont contenues dans le rapport annuel 2024 aux pages 18 à 22. Après un déficit de 15 197 \$ en 2023, l'association a réalisé un déficit de 14 625\$ en 2024. Monsieur Dumouchel donne des informations complémentaires sur les différents postes de produits et de charges.

Monsieur Dumouchel mentionne que les activités de base sont maintenues, mais que la pression financière et des choix en matière de ressources humaines demeurent une priorité.

Monsieur Éric Chassé, appuyé par monsieur Dany Germain, propose l'adoption des états financiers 2024.

9. Nomination de l'expert-comptable pour 2025

Monsieur Jarold Dumouchel mentionne que le SCF Montérégie assure la comptabilité de l'association, ce qui facilite le suivi, les vérifications et la production de l'avis au lecteur. Jarold Dumouchel mentionne que l'assemblée est souveraine et qu'elle est dans son droit de proposer un autre vérificateur ainsi que le rapport qu'elle juge approprié.

Monsieur Sylvain Houle, appuyé par madame Julie Gagnon, propose que la firme comptable pour 2025 soit assurée par le SCF Montérégie et qu'un avis au lecteur soit un rapport satisfaisant pour suivre les affaires de l'association.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10. Élection des administrateurs 2025

Monsieur Max Kohler demande une proposition pour l'ouverture des élections 2025, pour un président d'élection, deux scrutateurs et un secrétaire d'élection.

Monsieur Steve Godin, appuyé par madame Lyne Leblanc, propose l'ouverture des élections. Madame Julie Gagnon, appuyé par Monsieur Éric Chassé propose madame Johanne Chartier comme présidente d'élection. Madame Chartier accepte. Monsieur Marcel Choinière propose monsieur Jarold Dumouchel comme secrétaire d'élection et est appuyé par madame Rachel Guay. Madame Julie Frigon est proposée à titre de scrutatrice par Monsieur Sylvain Houle et appuyé par Monsieur Marcel Choinière. Monsieur Dave St-Pierre est proposée à titre de scrutateur par Monsieur Marcel Choinière et appuyé par Monsieur Dany Germain.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Madame Virginie Bilodean, appuyée par monsieur Sylvain Houle, propose l'ouverture des mises en candidature.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Madame Chartier déclare les mises en candidature ouvertes.

Au poste 1 – Poste pour la région OUEST du Québec (Montréal, Outaouais, Abitibi-Témis., Nord-du-Québec, Laval, Lanaudière, Laurentides et Montérégie):

Monsieur Marc Côté
a rempli en bonne et due forme le formulaire pour le poste fixe
c'est le seul formulaire que le directeur général a reçu

Monsieur Marc Côté est absent mais avait confirmé au directeur général qu'il acceptait
Monsieur Marc Côté est élu par acclamation

Le président d'élection demande des mises en candidature pour les postes 4, 7 et 9 pour le Conseil d'administration de Jersey Québec.

Au poste 4

Mme Laurie Jacobs proposé par M. Dany Germain
 appuyé par Mme Rachel Guay
 Mme Jacobs accepte

Aucune autre candidature n'est présentée.

Mme Jacobs est élue par acclamation.

Au poste 7

M. Steve Godin proposé par M. Max Kohler
 appuyé par M. Sylvain Houle
 M. Godin accepte

Aucune autre candidature n'est présentée.

M. Godin est élue par acclamation.

Au poste 9

Madame Chartier informe l'assemblée que le poste 9 étant resté vacant lors de la précédente assemblée, le conseil d'administration avait retenu la candidature de madame Marie-Claire Girod pour combler le poste. Néanmoins, selon la constitution de Jersey Québec, le poste doit être soumis à une élection dès l'année suivante afin de compléter le mandat. Le poste 9 est donc en élection pour un mandat de 2 ans.

Mme Marie-Claire Girod	proposé par	Mme Rachel Guay
	appuyé par	Mme Marianne Deschênes
	Mme Girod accepte.	

Aucune autre candidature n'est présentée.

Mme Girod est élue par acclamation.

Madame Virginie Bilodeau, appuyé par madame Lyne Leblanc, propose la fermeture des élections 2025

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Max Kohler, président, remercie et félicite les administrateurs et tous les candidats.

11. Pause (élection du président(e), du 1^{er} vice-président(e) et du 2^e vice-président(e)).

12. Présentation des invités

Jersey Canada : Monsieur Jean Marc Pellerin fait lecture du rapport de Jersey Canada.

Ciaq : Présentation de Monsieur Jean-François Morin et des différents projets réalisés en partenariat entre Jersey Québec le Ciaq.

CQRL : Monsieur Max Kohler, administrateur du CQRL fait la lecture du rapport du CQRL.

12. Étude des résolutions

Les membres font le dépôt d'une résolution.

Résolution #1 - Cotisation des membres

- Considérant que le financement des associations des races laitières par le Mapaq n'existe plus (Entente compensatoire);
- Considérant que les revenus de Jersey Québec sont en baisse constante depuis dix ans, ayant passé de 289 000\$ en 2015 à 71 269\$ en 2024;

- Considérant que la dernière augmentation de la cotisation remonte à 2015;
- Considérant l'augmentation constante des dépenses;

Il est proposé par Madame Laurie Jacobs et secondé par Monsieur Sylvain Houle de demander à Jersey Québec d'augmenter sa cotisation de 35\$, la faisant ainsi passer de 35\$ à 70\$

La résolution est adoptée à l'unanimité.

Résolution #2 - Les haplotypes

- Considérant que les haplotypes ont des effets néfastes pour les élevages Jersey du Québec;
- Considérant le nombre important de taureaux porteurs d'haplotypes offerts par les centres d'insémination artificielle;
- Considérant que le seul moyen d'éliminer ces haplotypes est de ne pas multiplier les individus porteurs;

Il est proposé par madame Virginie Bilodeau et secondé par Madame Stéphanie Jobin de demander à Jersey Québec de faire les représentations nécessaires auprès de Jersey Canada pour que seuls les mâles présentant des résultats d'haplotypes négatifs soit admis à l'enregistrement dans le livre généalogique de Jersey Canada.

La résolution est rejeté majoritairement.

Résolution #3 - Classification

- Considérant l'objectif d'élevage commun de produire des animaux rentables et durables pour plusieurs années ;
- Considérant que les animaux à haut pointage de classification sont plus recherchés et davantage exploités au niveau génétique;
- Considérant la facilité relative à exposer un animal à un classificateur de Holstein Canada à plusieurs reprises durant la même lactation;
- Considérant que d'autres races laitières ont des paliers de classification plus sévères que la race Jersey;

Il est proposé par Madame Virginie Bilodeau et secondé par Monsieur François Vermette de demander à Jersey Québec de faire les représentations nécessaires auprès de Jersey Canada pour ajuster le pointage maximal de classification d'une vache de première lactation à Très Bonne 87 lors d'une première visite et de Très Bonne 88 à la suite d'une seconde visite.

La résolution est adoptée majoritairement

Résolution #4 - Enregistrements électroniques

- Considérant les moyens technologiques accessibles pour tous les éleveurs;

- Considérant les coûts d'impression occasionnés par l'émission d'enregistrements papiers;
- Considérant la non-nécessité d'avoir une version physique des enregistrements de tous les animaux d'un troupeau.

Il est proposé par Madame Virginie Bilodeau et secondé par Madame Stéphanie Jobin de demander à Jersey Québec de faire les représentations nécessaires auprès de Jersey Canada pour offrir aux éleveurs une version électronique du certificat d'enregistrement de leurs animaux.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

13. Affaires générales et varia

Monsieur Max Kohler président, demande aux membres s'il y a des points qu'ils aimeraient discuter avant la fermeture de la séance.

Monsieur Denis Godin demande au président si le comité Exposition pourrait soumettre des noms de juges au ballot à toutes les années dans le cadre de l'Expo-Printemps. Une discussion s'en suit et considérant que la liste des juges est disponible sur le site de Jersey Québec, Monsieur Kohler informe que les comités d'expositions sont maîtres de leurs décisions et qu'ils peuvent utiliser la liste mise à leur disposition.

Monsieur Max Kohler tient à remercier les administrateurs sortants de leur dévouement à l'association.

Des remerciements sont également adressés par le président aux membres présents. Il invite les congressistes à assister dès 17h au 5 à 7 présenté par Prevtech ainsi qu'au dévoilement des gagnantes du concours Purina Tout-Québec.

14. Levée de l'assemblée

Monsieur Marcel Choinière, appuyé par monsieur Sylvain Houle, propose la levée de l'assemblée à 15 h 57.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Suivis des résolutions :